

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 32/2025

### OBJET : VOIRIE – ACHAT DE TERRAIN POUR BORNE INCENDIE

L'an deux mil vingt-cinq, le 8 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 septembre 2025

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MARKARIAN Jean- Maurice, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BARBE Sabrina pouvoir à PONSON Aline, CHALAYE Franck pouvoir à BRUNET Michel, MAUSSERT Karine pouvoir à MARKARIAN Jean-Maurice, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, MINGORANCE Anita.

Absent : LAFOND Florian.

Mme FAURE Nathalie est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une borne à incendie située route de Veaugrand est installée sur un terrain privé cadastrée B 1698 d'une superficie de 16 m<sup>2</sup>. Ce terrain étant en vente, il est nécessaire d'acquérir aux nouveaux propriétaires, Mme et M. CHOURAQUI Sophie et Jérôme, 4 m<sup>2</sup> afin de régulariser cet emplacement.

La société DMN, géomètres experts a réalisé le métrage précis du terrain à acquérir. Il s'agit de la parcelle nouvellement cadastrée B 1924.

### LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'acquérir la parcelle nouvellement cadastrée B 1924 d'une superficie de 4 m<sup>2</sup> au prix de 5,00 € le m<sup>2</sup> afin de régulariser l'installation de la borne incendie située route de Veaugrand.
- Autorise M. le Maire à signer l'acte à intervenir et tous documents nécessaires à cette acquisition.
- Désigne Me Quentin SORREL, Notaire à Tain l'Hermitage pour établir les actes à intervenir.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurool, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 09/09/2025  
Reçu en préfecture le 09/09/2025  
Publié le 09/09/2025  
ID : 026-200056547-20250908-DE\_2025\_32-DE

